

**LETTRE AUX FOYERS: AVIS DE SELECTION
AUX FINS DE VERIFICATION DE L'ADMISSIBILITE**

Nom de l'étudiant: _____ Ecole: _____ Date: _____

IMPORTANT: VOUS DEVEZ REpondre A CETTE LETTRE

Cher(e): _____

Si vous ne répondez pas à cette lettre, votre enfant ne recevra plus de repas gratuits ou à des prix réduits. Cette lettre exige que vous envoyiez l'information nécessaire ou que vous contactiez _____
(official's name)

le _____
(date)

Le Formulaire De Subvention Dex Repas de votre enfant, qui demande des repas gratuits ou à des prix réduits, a été sélectionné aux fins d'une révision pour s'assurer que ce ne sont que les étudiants admissibles qui reçoivent des repas gratuits ou à des prix réduits.

Vous devez envoyer **ou** (1) des justificatifs témoignant que vous recevez des coupons alimentaires ou du TANF pour votre enfant **ou** (2) le nom et le numéro de sécurité sociale de chaque membre adulte du foyer inscrit sur le formulaire ci-joint tout comme des justificatifs qui témoignent du revenu courant du foyer.

Nous y avons inclus de l'information qui démontre la nature des justificatifs que vous pouvez utiliser afin de prouver que vous recevez maintenant les coupons alimentaires ou le TANF pour votre enfant, ou pour indiquer le revenu de votre foyer. Si possible, n'envoyez pas l'original des justificatifs. Si vous envoyez des justificatifs en original, ils ne vous seront renvoyés que si vous le demandez.

Si vous n'envoyez pas d'information qui prouve que votre enfant soit admis à recevoir gratuitement ou à des prix réduits la subvention des repas par _____, les subventions de repas seront arrêtées.
(the date above)

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide, appelez, s'il vous plaît, _____
(name)
_____. Si vous n'avez pas de nouvelles de nous avant le _____, vous
(phone number) (date)
continuerez à recevoir des repas gratuits ou à des prix réduits.

Merci de votre coopération à cet égard

Sincèrement,

Le Ministère de l'Agriculture (USDA) interdit la discrimination dans tous ses programmes et activités sur la base de race, couleur, origine nationale, sexe, âge ou handicap. Les personnes handicapées qui exigent des moyens alternatifs de communication de l'information (Braille, majuscules, cassette audio, etc.) doivent contacter le USDA TARGET Center à (202) 720-2600 (voix et TDD).

Pour déposer une plainte de discrimination, écrivez à USDA, Directeur, Bureau des Droits Civils, Room 326-W, Whitten Building, 14th et Independence Avenue, SW, Washington, D.C. 20250-9410 ou appelez (202) 720-5964 (voix et TDD). USDA garantit l'égalité des chances.

VERIFICATION DE L'INFORMATION FOURNIE POUR LES REPAS GRATUITS ET A DES PRIX REDUITS

FOYERS RECEVANTS DES COUPONS ALIMENTAIRES/TANF: Si vous recevez des coupons alimentaires ou TANF pour votre enfant, il faut que vous envoyiez **seulement** un justificatif démontrant que vous recevez ces allocations. On n'exige aucune autre information. Ce justificatif peut être:

- **Coupon alimentaire ou TANF avis de certification** témoignant des dates de certification.
- **Lettre fournie par les représentants responsables** des coupons alimentaires ou de l'assistance sociale déclarant que vous recevez maintenant des coupons alimentaires ou TANF.
- **Carte ATP** (Autorisation de participer)

Si votre enfant avait été approuvé pour recevoir les repas gratuits parce que vous avez inscrit sur le formulaire de coupons alimentaires ou de TANF un numéro de dossier mais vous ne recevez plus les coupons alimentaires ou le TANF pour votre enfant et voulez quand même continuer à recevoir les subventions: (1) complétez un autre formulaire de subvention de repas en incluant le montant du revenu de chacun des membres du foyer, (2) écrivez le nom et le numéro de sécurité sociale de chaque personne adulte sur le formulaire ou sur une autre feuille de papier et (3) envoyez les talons des chèques ou tout autre justificatif montrant votre revenu **courant**.

LES FOYERS QUI NE REÇOIVENT PAS DE COUPONS ALIMENTAIRES OU DE TANF: Si vous ne recevez pas de coupons alimentaires ou de TANF pour votre enfant, (1) écrivez dans les espaces réservés ci-dessous le nom et le numéro de sécurité sociale de chaque personne adulte du foyer et (2) envoyez des copies de l'information ou des justificatifs qui témoignent du revenu **courant** du foyer. Le revenu courant est représenté par le montant reçu dans le foyer le mois dernier.

Les Noms des Personnes Adultes du Foyer

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Les Numéros de Sécurité Sociale

- | | |
|----|--|
| 1. | ____/____/____-____/____-____/____/____/____ |
| 2. | ____/____/____-____/____-____/____/____/____ |
| 3. | ____/____/____-____/____-____/____/____/____ |
| 4. | ____/____/____-____/____-____/____/____/____ |
| 5. | ____/____/____-____/____-____/____/____/____ |

Les papiers que vous envoyez doivent illustrer: (1) le montant du revenu reçu, (2) le nom de la personne qui l'a reçu, (3) la date quand le revenu a été reçu, et (4) combien de fois vous avez reçu le revenu.

Afin de justifier le montant d'argent reçu dans votre foyer le mois dernier, envoyez les copies des justificatifs suivants:

- **Revenus / salaires / salaire pour chaque emploi:** Le talon du chèque courant qui montre combien de fois par mois il est reçu; L'enveloppe courante du chèque qui montre combien de fois le chèque est reçu; Lettre provenant du patron déclarant les salaires bruts et combien de fois par mois ils sont payés; Justificatifs des affaires ou des documents agricoles, tel les papiers comptables ou les livres d'impôts.
- **Sécurité sociale / pensions / retraite:** lettre des allocations de retraite de la Sécurité Sociale, Relevés des allocations reçues; avis d'attribution de la pension.
- **Compensation de chômage / indemnité d'invalidité:** Avis d'admissibilité fourni par le bureau de la sécurité de l'emploi de l'État; Talon du chèque; Lettre témoignant de l'indemnité d'invalidité.
- **Prestations sociales (Assistance sociale générale):** lettre d'allocation provenant de l'agence des services sociaux
- **Garde d'enfant / pension alimentaire:** Jugement rendu par les tribunaux; Accord; Copies des chèques reçus
- **Tout autre revenu:** Si vous avez d'autres moyens du revenu (tel que le revenu du loyer) envoyez de l'information ou des justificatifs qui témoignent du montant du revenu reçu, combien de fois par mois il est reçu, et la date quand il a été reçu
- **Aucun revenu:** Si vous n'avez pas de revenu, envoyez une note succincte qui explique les moyens par lesquels vous fournissez les vivres, les vêtements et l'abri, pour les membres de votre foyer, et la date quand vous vous attendez à recevoir un revenu.

La Loi sur la Protection des Renseignements Personnels. A moins que vous inscrivez les coupons alimentaires de l'enfant, les numéros des dossiers FDPIR ou TANF, le paragraphe no. 9 des programmes nationaux de déjeuners pour les écoliers exige que vous incluez le numéro de sécurité sociale du membre du foyer qui signe le formulaire ou indiquez que le membre du foyer qui signe le formulaire n'a pas de numéro de sécurité sociale. Vous n'êtes pas obligé de noter un numéro de sécurité sociale, mais si un numéro de sécurité sociale n'est pas inscrit ou une explication n'est pas donnée visant que la personne adulte du foyer qui signe le formulaire n'a pas de numéro de sécurité sociale, nous ne pouvons pas approuver le formulaire. Le numéro de sécurité sociale peut être utilisé afin d'identifier le membre du foyer qui fournit l'information tout comme la justesse de l'information présentée dans le formulaire. Cela peut inclure des révisions du programme, des vérifications comptable, et des enquêtes et peut inclure aussi communiquer avec les patrons afin de déterminer (vérifier) le revenu et avec le bureau qui décide de la certification des coupons alimentaires, des allocations FDPIR ou TANF, contacter le bureau de la sécurité de l'emploi de l'État pour déterminer le montant des subventions reçues et vérifier la justesse de la documentation fournie par le membre du foyer afin de prouver le montant du revenu reçu.

Ces efforts peuvent avoir pour fin la suspension ou la réduction des subventions, des demandes administratives, ou des poursuites judiciaires si l'information rapporté est erronée. Le numéro de sécurité sociale peut aussi être divulgué à d'autres programmes selon la Loi des programmes nationaux de déjeuner pour les écoliers et la Loi de l'alimentation de l'enfant le Contrôleur général des États-Unis, et les autorités chargées de l'application des lois afin d'enquêter les violations de certains programmes fédéraux ou d'Etat concernant la santé, l'alimentation et l'éducation locale.